



**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL  
À L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CONFRERIE DES VIGNERONS  
DU 19 JUIN 2009  
ANNEES 2007 - 2008**

Mesdames, Messieurs, Chères Consoeurs et Chers Confrères,

Nous avons le plaisir de vous présenter le quatrième rapport de gestion du Conseil, relatif aux années 2007 et 2008.

***Conseil et bureau – Secrétariat et archives – Etat des membres***

L'année 2007 fut marquée par l'acceptation par votre assemblée du principe de l'admission des femmes au sein de la Confrérie. Suite à l'assemblée générale extraordinaire de début 2008, les premières dames ayant fait leur demande purent être agrégées. Comme prévu, elles ne furent pas légion à demander leur agrégation au lendemain de l'assemblée déjà.

L'état des membres présente à ce jour un effectif de 950 membres, en diminution de 12 par rapport à juin 2007, en raison notamment de plusieurs décès qui nous ont été signalés.

Parmi les Confrères disparus figure M. l'Abbé-Président honoraire Philippe Dénéreaz, décédé début mai 2008. Nous aimerions lui rendre un hommage tout particulier pour son grand dévouement à la Confrérie. Entré au Rière Conseil en 1971, puis au Conseil en 1972, Philippe Dénéreaz fut nommé Abbé-Président en 1976. A ce titre, il incarna la Fête des Vignerons de 1977. En 1993 enfin, il demande à être déchargé de cette fonction et continua à participer fidèlement aux activités du Conseil au titre d'Abbé-Président honoraire.

La Biennale de 2007 a permis d'enregistrer l'agrégation ou la reconnaissance de 14 nouveaux Confrères.

Le Conseil est composé de 24 Conseillers. 11 Conseillers honoraires peuvent également assister à ses délibérations, tout comme le Connétable, le Hoqueton et la Secrétaire. Lors de la dernière séance 2008, le nouveau Connétable, Jean-Christophe Gross a, pour la première fois, assisté aux travaux du Conseil, suite à la démission pour la fin 2008 de notre Connétable M. Gérald Monney qui a servi la Confrérie durant 25 ans. Il a tenu à remplir ses fonctions jusqu'au bout en vous présentant, ce soir, son dernier exercice comptable.

Comme vous le savez, le secrétariat, les archives et le Musée de la Confrérie permettent de maintenir un contact régulier avec les Confrères et le public en dehors de la bouillonnante période de la Fête. Le site Internet de la Confrérie, [www.fetedesvignerons.ch](http://www.fetedesvignerons.ch), est périodiquement remis à jour et permet à chacun d'être informé sur les manifestations et

autres faits marquants de la vie de la Confrérie. Le présent rapport de gestion sera d'ailleurs en ligne au lendemain de cette Biennale.

Les archives de la Confrérie sont régulièrement consultées tant par des journalistes, des réalisateurs de films, que par des étudiants de degrés divers. Les aspects économiques, mais aussi artistiques des différentes Fêtes donnent lieu à des travaux de diplôme ou de mémoire dont un exemplaire est ensuite remis à la Confrérie. Quand l'occasion se présente, la Confrérie enrichit ses archives de documents relatifs aux différentes Fêtes, qu'il s'agisse de gravures, de photographies, de documents et brochures ou encore de costumes. C'est ainsi qu'elle a pu acquérir en 2007 un important lot d'objets et de documents patiemment collectés par l'un de nos Confrères.

En dehors du Conseil et du Bureau, 4 commissions permanentes permettent à la Confrérie de fonctionner au quotidien. Il s'agit de la Commission des vignes, qui organise le travail d'expertise et s'occupe de notre vignoble de la Doges, de la Commission du Château, qui gère l'entretien de notre propriété veveysanne, de la Commission du Musée, qui s'occupe des locaux et des collections du musée ainsi que la Commission de gestion, chargée de la bonne gestion de la fortune de la Fondation et de la Confrérie.

### ***Commission des vignes***

Présidée par M. Jean-François Chevalley, la Commission siège régulièrement et visite trois fois par an les vignes soumises à son expertise. L'équipe des experts de la Confrérie se compose de MM. Michel Neyroud, Bernard Gorjat, Philippe Brunner, Claude Maret, Patrice Deppen, François Chappuis, Pascal Fonjallaz et, depuis 2007, de M. Xavier Bühlmann qui, après une année de formation, a été titularisé en novembre 2008. Nous les remercions pour leur engagement au service de la Confrérie.

À fin 2008, la surface totale visitée par la Commission des vignes était de 277,3 ha, soit près de 600 parcelles, travaillées par 112 vignerons pour 69 propriétaires, dont 25 communes.

Notre vignoble de la Doges, legs de M. André Coigny-de Palézieux, sis sur le territoire de la Commune de La Tour-de-Peilz, a nécessité d'importants travaux de réfection des murs et de drainage. Ces travaux se sont terminés au printemps 2006. Ils ont été suivis par la plantation de la nouvelle vigne d'essai mise en place sur une partie de la parcelle par le Service cantonal de la viticulture.

En avril 2008, la Confrérie a célébré sa traditionnelle Triennale. Pour la première fois, celle-ci a eu lieu hors les murs de Vevey, et c'est à Montreux que les vignerons les plus méritants, au nombre de 98, ont été récompensés. La remise des récompenses a eu lieu au Centre des Congrès et le banquet s'est par la suite tenu au Petit Palais du Montreux Palace.

### ***Commission du Château***

La présidence de la Commission du Château est assumée jusqu'à ce jour par M. le Conseiller Jean-Claude Campiche. Le maintien en état de la vénérable bâtisse a, comme à l'accoutumée, nécessité une attention de tous les instants.

Après le doublement de tous les vitrages, des soucis au niveau du chauffage ont nécessité plusieurs études approfondies. Toutes les solutions ont été envisagées. Finalement, le Conseil a opté pour le remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à gaz. Il est très probable qu'à terme, les tuyaux de circulation d'eau doivent être remplacés dans tout le bâtiment.

### ***Commission du Musée***

La commission du musée est présidée par M. le Conseiller François Margot.

Le jeudi 6 septembre 2007, un public nombreux a pu découvrir le nouveau Musée de la Confrérie qui a subi un lifting bienvenu et fort bien accueilli par les visiteurs. L'exposition

permanente permet d'appréhender l'histoire de la Confrérie et des Fêtes et ce en français, allemand et anglais.

Afin de favoriser une meilleure synergie entre le Musée historique de Vevey, qui occupe le 2<sup>e</sup> étage du Château et qui est locataire de la Confrérie des Vignerons, et notre musée, la Ville de Vevey et la Confrérie ont cofinancé la création d'une réception commune aux deux institutions. Dès avril 2008, la nouvelle réceptionniste engagée par la ville de Vevey a pu prendre ses quartiers et accueillir les visiteurs dans ces deux musées qui offrent la gratuité à tous les visiteurs. L'horaire est désormais continu du mardi au dimanche, de 11h00 à 17h00 en été et de 14h00 à 17h00 en hiver.

Le film réalisé par les Veveysans Daniel Bovard et Pierre-Yves Mingard (Nicéphore Prod) afin d'expliquer le travail des experts aux visiteurs, projeté dans l'une des salles du musée, disponible en trois langues, a été primé en mai de cette année au Festival international Oenovideo qui s'est tenu à Nuits-Saint-Georges. Il a reçu le prix du meilleur film destiné aux professionnels.

Le Musée de la Confrérie fait partie de l'Association des Musées de la Riviera et participe par ce biais aux manifestations ponctuelles mais régulières que sont la *Nuit des Musées de la Riviera* et le Week-end *En Famille aux Musées*, qui propose de nombreuses activités aux familles et aux visiteurs.

### ***Commission de gestion***

La Commission de gestion est dirigée jusqu'à ce jour par M. le Conseiller Jean-Marc Narbel. La Commission a pour mission d'administrer les avoirs de la Confrérie et de la Fondation et d'assister le Connétable dans ses travaux. Son rapport fait partie intégrante des comptes présentés par notre Connétable démissionnaire, Gérald Monney.

Au nom du Conseil  
André Châtelain,  
Abbé-Président

Vevey, le 19 juin 2009